Newsletter de Michel Vialay, votre député

Éditorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Au moment même où le Premier Ministre s'exprimait à l'Assemblée Nationale et se gargarisait de la stratégie vaccinale, **l'OMS démontrait à quel point elle « la lenteur inacceptable de la vaccination » en France** et en Europe. Quelle ironie du sort !

Manque de masques, manque de tests, manque de gants, manque de blouses et de surblouses, manque de lits de réanimation, manque de kits de séquençage et désormais manque de vaccins.

Autant la gestion économique de la crise est satisfaisante et globalement efficace, autant la gestion sanitaire de la crise est calamiteuse et pousse.

Aussi, **demander aux députés** le 01 avril **de voter sur des décisions qui ont déjà été prises** et annoncées la veille par le Président de la République **est tout simplement une mascarade démocratique**, un simulacre de consultation.

Les députés Les Républicains ont refusé de participer à ce vote, car le Parlement n'est ni une Chambre d'enregistrement, ni une Assemblée de commentateurs spectateurs de ce qui se dit et se décide à l'Elysée.

L'autre actualité de l'Assemblée Nationale est la discussion du **projet de loi « Climat »** qui a débuté lundi dernier dans l'hémicycle.

Si nous pouvons partager les objectifs généraux de ce texte, nous critiquons les moyens choisis pour leur mise en œuvre, et **nous déplorons que l'écologie soit le prétexte d'une surenchère de contraintes, de normes, et de taxations supplémentaires**.

Rien sur l'économie verte, rien sur l'industrie verte, rien sur des projets qui s'inscrivaient dans une logique vertueuse qui s'appuierait sur le progrès, **qui mettrait l'intelligence de l'homme au service de l'environnement.**

Et un refus de débattre de ce qui pourrait enrichir ce texte : **Près du tiers des amendements** ont été **déclarés irrecevables**, **et ne seront donc pas débattus !**

Quel manque d'ambition !

Michel Vialay,
votre député

UNE GESTION CALAMITEUSE DE LA CRISE SANITAIRE

Le mois dernier, à l'appui des chiffres du moment, j'évoquais la **crise sanitaire** qui impactait douloureusement notre pays. Depuis, **la situation s'est encore dégradée, malheureusement !**

Au 27 mars dernier, 11,5 % de la population totale avait reçu au moins une injection, à comparer au Royaume-Uni où c'est presque 40 % de la population adulte à qui une première dose a été administrée. A cette même date, en nombre de doses injectées, ramené à la population, la France est le 69ème pays au monde. **Après la faillite logistique de la campagne vaccinale, c'est la pénurie de doses.** Comment est-ce possible ?

Par ailleurs, **les promesses de nombre de lits de réanimation n'ont jamais été tenues**, conduisant à la saturation des hôpitaux. Ainsi, le 28 mars 2020, il y a un an, le Ministre de la Santé, Olivier Véran, promettait 14 500 lits pour le mois d'avril, puis il réduisait cette promesse à 12 000 le 27 août … et les Agences régionales de santé ont communiqué en janvier 2021 le chiffre de 6 733 lits « armés pour les réanimations ».

Dans son rapport annuel publié le 18 mars dernier, la Cour des Comptes appelle à une augmentation du nombre de lits de réanimation, en soulignant « *l'association parfois tardive et souvent en dernier recours du secteur privé* » et le fait que « *la crise sanitaire n'a pas conduit les autorités à modifier sensiblement les effectifs de médecins spécialistes en soins critiques* ».

La question du **passeport vaccinal** est un autre sujet d'inquiétude. En effet, un futur certificat sanitaire européen sera disponible le 15 juin prochain. Ce document ne sera pas obligatoire, mais il pourra être demandé pour voyager, participer à un grand rassemblement ou entrer dans un lieu public, Or, aujourd'hui, seulement 4 % des Français ont reçu les deux doses de vaccin. **Comment accepter cette éventuelle obligation tant que tous les Français qui veulent se faire vacciner ne peuvent pas l'être ?**

Depuis un an, nous n'assistons qu'à des réactions au coup par coup, à une communication désordonnée, et à des contradictions permanentes.

Depuis plusieurs mois, les Républicains ont formulé des propositions simples, et notamment :

- Négocier l'achat des licences des vaccins pour en produire massivement sur notre sol,
- Autoriser plus vite les autres vaccins efficaces en s'alignant sur les décisions des agences britannique, américaine ou canadienne.
- Mobiliser l'armée pour ouvrir en urgence des hôpitaux éphémères comme ont pu le faire Israël ou le Royaume-Uni. Nous sommes appelés pour intervenir lors des catastrophes naturelles dans le monde entier, et nous ne savons pas le faire chez nous !

Monsieur le Président, arrêtez de décider seul ! Il y a urgence !

Lire le discours de Damien Abad

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mes chers collègues,

Antoine de Rivarol, disciple de Voltaire, jugeant l'aveuglement de la haute noblesse de son temps, disait : «Ils sont toujours en retard d'une année, d'une année, d'une idée ...

LIRE SON DISCOURS

Au vu des premiers échanges, rien ne laisse supposer, et c'est dommage, que les débats dans l'hémicycle seront différents de ceux qui ont présidé pendant les travaux de la Commission spéciale, mise en place durant 15 jours, pour examiner et enrichir ce projet de loi.

Et pourtant, **le Gouvernement gagnerait à partager et à construire, ensemble, les évolutions indispensables qu'il nous faut mener pour lutter contre les dérèglements climatiques.**

Car, à l'heure où **la communauté scientifique ne cesse d'alerter sur le désastre environnemental qui s'accentue et s'aggrave**, les évolutions nécessaires ne peuvent s'inscrire contre le pouvoir d'achat et les libertés des français. Au contraire, il nous faut combiner collectivement un projet de développement au bénéfice d'un avenir durable et rendre la transition socialement acceptable.

Or, **en déclarant irrecevables près du tiers des amendements déposés**, et donc en refusant d'en débattre, **le Gouvernements interdit d'enrichir le texte**, mais **il se prive aussi de chercher des consensus sur des décisions qui vont concerner tous les Français.**

La encore, **pourquoi choisir le déni de démocratie** comme seul fonctionnement **quand**, de toutes parts, **des élus sont adressées au Gouvernement sur la très grande imprégnation de son texte :**

- **Le Conseil d'Etat** a rendu, le 11 février, un avis sévère contre le projet de loi du Gouvernement. *(« dénonce une étude d'impact superficielle »*.
- **Le Haut Conseil pour le Climat**, le 23 février, « *regrette le manque de transparence méthodologique et de synthèse permettant de s'exprimer sur l'impact global attendu des mesures proposées sur la trajectoire de réduction des émissions de GES, ainsi que l'absence de discussion de la plus-value stratégique des réformes proposées.* »

Et les sujets ne sont pas anecdotiques !

Par exemple, un de mes amendements qui visait à **la suppression des bouteilles en plastique au profit de la consigne des bouteilles en verre a été déclaré irrecevable**. **Pourtant**, les études sont claires : les bouteilles en verre ré-employables génèrent **75 % d'émissions de Gaz à effet de serre** en moins que les bouteilles en plastique.

De surcroît, **le plastique est porteur de perturbateurs endocriniens, gravement néfastes pour la santé**, … et nous consommons en France **plus de 12 milliards de bouteilles plastiques d'eau et de sodas par an** ! Pourquoi évacuer ce sujet alors que **les membres de la Convention Citoyenne pour le Climat en ont fait une de leur 150 propositions** (n°C2.2) ?

Contraintes, normes, et taxes semblent être les seuls grands axes de ce texte qui manque cruellement d'ampleur : **« écologie, ce n'est pas cela ! »**

Et les propositions pour accompagner les secteurs économiques qui vont devoir évoluer sont absentes de ce texte. On y trouve aucun plan de développement d'une **économie verte**, qui s'appuierait sur une **industrie verte et localisée en France** au bénéfice de nos concitoyens.

La notion de développement durable est étrangère à ce texte !

Quel manque d'ambition !

Ma tribune dans le Journal du Dimanche

LE MANTOIS EN ACTION

EN MARS DANS **nos COMMUNES**

8 mars 2021

Oinville-sur-Montcient – 2ème étape du Paris-Nice

Malgré les contraintes sanitaires, les coureurs cyclistes du Paris-Nice ont pu prendre le départ de leur deuxième étape à Oinville-sur-Montcient.

Une grande fierté pour Stéphane Jeanne, le Maire de la ville, dont le surnom dans le milieu cycliste est la flèche de la Montcient, et un moment de plaisir pour tous ceux qui aiment le sport.

LIRE

Activité parlementaire

ME SUIVRE

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 87 89 / Fmt : 06 70 92 94 63
Courriel michel.vialay@assemblee-nationale.fr
Circonscription : *Hôtel de Ville, 71 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie Tél : 01 34 78 86 57 - Tél : 07 87 86 89 29 Courriel : michelvialay78@gmail.com*

© 2017 Tous droits réservés cmconseils.